VOL. XLVI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 6 JUIN 1917 — No.

ABONNEMENTS

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 " "
Europe .... 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
Le Manitoba
42 AVENUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : Main 3377

A OTTAWA

Sir Robert Borden, premier ministre du Canada, invitait, la semaine dernière, sir Wilfrid Laurier à coopérer à la formation d'un gouvernement de coalition. Après de longues négociations avec les chefs du parti libéral, sir Wilfrid doit, dit-on, donner sa réponse aujourd'hui.

L'idée d'un cabinet de coalition est diversement appréciée; mais on peut dire que l'opinion la plus saine, dans les deux partis, lui est favorable.

Ce gouvernement de coalition, si on réussit à le constituer, sera composé d'un nombre égal de conservateurs et de libéraux. Sir Robert Borden en serait le chef. Ce cabinet durerait jusqu'à la fin de la guerre.

LA COMPILATION DES LISTES ELECTORALES

La compilation des listes électorales dans la Cité de Saint-Boniface se fera les 11, 12, 13, 14 et 15 juin, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir, avec interruption entre 1 heure p.m., et 2.30 p.m., puis, entre 6 heures p.m. et 7.30 p.m.

District 1.—Borné au nord par les limites de la cité; à l'ouest par les rivières Rouge et Seine; au sud par le chemin Youville; à l'est par le chemin Plessis. Greffier d'enregistrement: Emile Elias; bureau: maison de M. Joseph Dubreuil, coin de l'avenue Provencher et de la rue Laflèche.

District 2.—Borné au nord et à l'ouest par la Rivière Rouge; au nord par la ruelle située entre les rues La Verendrye et Notre-Dame; à l'est par la Rivière aL Seine. Greffier: M. Joseph Lamontagne; bureau, 127 rue La Vérendrye.

District 3.—Borné au nord par la ruelle située entre les rues Notre-Dame et La Vérendrye; à l'ouest par la Rivière Rouge; au sud par l'avenue Provencher; à l'est par la Rivière La Seine. Greffier, M. Albert Michon; bureau, 91 rue Dumoulin.

District 4.—Borné au nord par l'avenue Provencher; à l'ouest par la Rivière Rouge: au sud par la production à l'ouest de la rue Despins et de l'avenue Hamel; à l'est par la rue St-Jean-Baptiste. Greffier: M. Clovis Desgagné; bureau: 485 rue Langevin.

District 5.—Borné au nord par l'avenue Provencher; au sud par l'avenue Hamel et la rue Deschambault; à l'ouest par la rue St-Jean-Baptiste; à l'est par la Rivière La Seine. Greffier: M. Hormisdas Leblanc; bureau: 15 rue Deschambault.

District 6.—Borné au nord par les rues Despins, Aulneau, Hamel, Desmeurons et Deschambault; au sud par les rues Victoria, St-Jean-Baptiste et Bertrand; à l'ouest par l'avenue Taché; à l'est par la Rivière La Seine. Greffier: M. J.-A. Bonin: bureau, 46 rue Hamel.

District 7.—Borné au nord par la production ouest de la rue Despins, de l'avenue Taché et de la rue Victoria; au sud par l'avenue Marion; à l'ouest par la Rivière Rouge; à l'est par la rue Langevin. Greffier: M. Arthur Gourlay; bureau: Wolseley block, avenue Taché.

District 8.—Borné au nord par les rues Victoria, St-Jean-Baptiste et Bertrand; au sud par l'avenue Marion; à l'ouest par la rue Langevin; à l'est par la Rivière La Seine. Greffier: M. James Howden; bureau: 229 avenue Marion.

District 9.—Borné au nord par l'avenue Marion; au sud par la rue Eugénie; à l'ouest par l'avenue Taché et à l'est par la rue Des Meurons. Greffier: M. Everett McDougall; bureau: 89 rue Horace.

District 10.—Borné au nord par l'avenue Marion; au sud par la Rivière Rouge; à l'ouest par la Rivière Rouge; à l'est par l'avenue aTché. Greffier: M. Walter Meanwell; bureau: 191 rue Lorne, Norwood.

District 11.—Borné au nord par la rue Eugénie; au sud par l'avenue Oak et la rue Dubuc; à l'ouest par l'avenue Taché; à l'est par la rue Des Meurons. Greffier: madame Mary Sutherland; bureau: 124 rue Eugénie.

District 12.—Borné au nord par l'avenue Marion; au sud par les limites de la cité; à l'ouest par la rue Des Meurons; à l'est par la Rivière La Seine. Greffier: M. S. R. Vendôme; bureau: 124 rue Dubuc, près du coin de la rue Des Meurons.

District 13.—Borné au nord par l'avenue Oak et la rue Dubuc; au sud par la Rivière Rouge et les limites de la cité; à l'ouest par l'avenue Taché; à l'est par la rue Des Meurons. Greffier: M. D. C. McFee; bureau: 223 chemin Ste-Marie.

* * *

Vendredi le 22 juin, entre 10 heures du matin et midi, et entre 2 heures et 4 heures de l'après-midi, les greffiers se réuniront, chacun à son bureau respectif sus-indiqué, pour recevoir les oppositions au maintien sur les listes des noms des électeurs dont le droit est contesté.

* * *

La Cour de Révision aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Boniface, mercredi le 4 juillet. La cour s'ouvrira à 10 heures du matin, avec interruption à midi, et décidera de toutes les oppositions logées contre le maintien de noms d'électeurs sur la liste; la cour ajoutera aussi, selon qu'elle le jugera à-propos, tous noms d'électeurs auxquels le greffier d'enregistrement aura refusé l'inscription; enfin, la cour ajoutera sur la liste le nom des électeurs qualifiés qui en feront la demande. Cette cour de révision sera présidée par Son Honneur le juge Dawson.

* * *

On voudra bien se faire inscrire dès le premier jour autant que possible.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Union Canadienne, avenue Provencher; téléphone Main 3647.

EN SASKATCHEWAN

Les élections générales en Saskatchewan auront lieu le 26 du courant.

HONNEURS ROYAUX

MM. Geo. Bury, vice-président du C.P.R. et M. A. M. Nanton, de Winnipeg, viennent d'être faits Compagnons de l'ordre de Saint-peut donc dire: sir George Bury, Michel et de Saint-George. On sir Meredith Nanton.

Comme il est intelligent ! !

La Libre Parole s'en tire le mieux qu'elle peut: ne pouvant nous prendre en faute, elle nous fait dire, au sujet de l'affaire du Keewatin, juste le contraire de ce que nous avions dit.

Comme franchise et comme intelligence voilà la mesure de *La Libre Parole*. Pas plus.

Nous ne nous plaignons pas, certes! Si vous saviez, confrère, comme vos méthodes vous conduisent sûrement à l'immortalité—à la manière de Jocrisse.

LA FRANCE AU CANADA

A la veille de la réception que le Canada se préparait à offrir à M. Viviani, chef de la mission française, et au maréchal Joffre, le "Temps", de Paris, publiait la note suivante:

La présence de la mission française sur la terre d'outre-mer à qui Champlain et ses compagnons héroïques ont donné le nom de Nouvelle-France sera demain, après l'accueil magnifiquement cordial de nos amis et alliés des Etats-Unis d'Amérique, l'occasion d'une rencontre bien douce au coeur des Français du Nouveau-Monde. Nos frères canadiens vont applaudir, dans l'éloquence volontiers lyrique et superbement latine d'un orateur français, un des plus beaux triomphes du langage héréditaire dont ils ont maintenu et conservé pendant trois siècles, sur l'autre rive de l'océan Atlantique, les immortelles traditions. Ils vont acclamer, dans la personne du vainqueur de la Marne un maréchal de France, représentant aux yeux des nations alliées pour la défense du droit et de la liberté ces vertus simples et fortes qui, au pays de Montcalm et de Lévis, ont marqué d'un caractère ineffaçable l'image idéale du soldat français.

La ville de Québec a inscrit dans ses armoiries, sous la feuille d'érable symbolique, ces mots: "Je me souviens." Que de souvenirs, en effet! Les premiers "habitants" des bords du Saint-Laurent, mettant le soc de la charrue dans la glèbe féconde des "plaines d'Abraham"; la fondation de Montréal par M. de Maisonneuve; l'apostolat de Mlle Mance; l'ouvre de Colbert et du grand intendant Talon, faisant de nos établissements d'outre-mer un modèle d'organisation administrative. Et, maintenant, sur cette terre de France d'où sont partis les premiers laboureurs du Canada, les Canadiens-français versent leur sang en combattant côté à côte avec les Canadiens-anglais, dans ces vaillantes troupes britanniques où chacun rivalise d'intrépdité sous les drapeaux fraternels de l'Entente cordiale. Les champs de bataille de Saint-Eloi, de Langhemark, de Courcelette, de Vimy attestent la gloire des soldats canadiens, dignes héritiers du passé historique et légendaire de deux nations qui se sont placées à force de courage et de labeur au premier rang de la civilisation européenne. Est-il un sujet plus capable d'inspirer un orateur ou un poète? Est-il une réalité plus poignante et mieux faite pour émouvoir les coeurs généreux?

L'EFFORT ITALIEN

(La Presse)

Par ses récentes victoires, l'Italie a su mettre fin à bien des murmures et à bien des critiques. On a cru, un certain temps, qu'elle était atteinte de paralysie, un peu comme sa compagne, la Russie. Mais voici que tous ces soupçons se sont dissipés en face de la magnifique poussée qu'elle est en train d'accomplir, dans la direction de Triesplus de joie dans les pays de l'Entente, te.

L'activité italienne cause d'autant qu'elle a surgi comme par enchantement, au moment où le colosse russe semblait plongé dans un sommeil profond et inquiétant.

L'armée italienne a le mérite d'avoir exécuté une avance qui l'a mise presque aux portes de Trieste, et au cours de laquelle elle a trouvé le moyen de faire tout près de 25,000 prisonniers autrichiens. Elle s'est, en un mot acquitté d'une tâche admirable et qui la met sur un pièd d'égalité avec les armées anglaises et françaises.

Si, comme on le dit, l'armée italienne comprend aujourd'hui 3,500,000 hommes bien équipés et pouvant compter sur l'assistance des plus grosses batteries anglaises, auxquelles rien ne saurait résister, on a plus raison que jamais d'escompter une victoire finale prochaine, surtout depuis que l'ours moscovite sort de son semmeil et que l'aigle américain entre résolument dans la lutte.

L'INTERVENTION AMERICAINE

Un article de M. Edmond Théry

M. Edmond Théry publie dans "l'Economiste Européen" une très intéressante étude sur la "Puissance économique et financière des Etats-Unis. En voici les conclusions:

L'acte du président Wilson et du congrès de Washington marque le début d'une ère nouvelle pour les Etats-Unis.

Dans une brochure qu'il publiait en 1852, un libre-échangiste anglais, M. W.-P. Adam, écrivait les lignes suivantes:

"L'Amérique est le pays de l'avenir: aucune mesure législative, prise par nous, n'arrêtera son développement qui sera bien plus rapide et bien plus décisif qu'il n'a été jusqu'ici. Avec d'énormes territoires inoccupés; avec une population augmentée du double tous les vingt ans; avec un courant d'émigration partant de tous les points du vieux monde; avec le peuple le plus entreprenant et le plus énergique qui soit, il est impossible de ne pas prévoir le brillant avenir qui attend ce pays, et ce serait folie que vouloir arrêter le mouvement qui emporte ce peuple et qui le mettra bientôt au moins au même rang que nous, parmi les nations commerciales de la terre".

Si M. W.-P. Adam était encore de ce monde, il pourait constater jusqu'à quel point sa prophétie s'est réalisée. En effet, bien que n'ayant mis en valeur qu'une faible partie de leur territoire et des richesses de leur sous-sol, les Etats-Unis possèdent aujourd'hui une puissance agricole, industrielle et commerciale que nulle puissance de l'ancien continent n'avait avant la guerre.

La rigoureuse observance de la doctrine Monroe—dont la guerre contre l'Espagne et l'achat récent des Antilles danoises sont les dernières manifestations—les tenait à l'écart de la politique européenne, malgré l'acquisition des Philippines qui leur donne un accès en Extrême-Orient; les voici devenus les champions résolus de la justice internationale, les défenseurs désintéressés de la liberté des peuples et de la civilisation contre le despotisme et la barbarie.

C'est une magnifique page que le président Wilson va ajouter à l'histoire déjà si belle de son pays, et c'est aussi un acte de haute politique nationale dont la grande Confédération de l'Amérique du Nord sera la première à bénéficier.

Il manquait, en effet, à cette jeune démocratie—née, il ne faut pas l'oublier, de l'émigration européenne—l'occasion d'affirmer enfin son unité nationale en intervenant, sans y être invitée, dans la conflagration qui déchire aujourd'hui les nations dont elle est sortie.

Le président Wilson, qui représente au suprême degré les sentiments et les aspirations du peuple américain, ayant scrupuleusement et impartialement étudié les origines de cette horrible guerre, a déclaré que l'Allemagne et ses complices en étaient seuls responsables. Or, le président Wilson, et avec lui le congrès de Washington savaient à quelles conditions les nations alliées déposeraient les armes; leur verdict est par conséquent sans appel, car ils ont solennellement décidé de mettre en oeuvre toute la puissance matérielle et morale des Etats-Unis pour le faire exécuter: L'empire allemand est donc irrémédiablement condamné.

LA MILLE ET UNIEME NUIT

Plus fantastique que celle des contes, cette mile et unième nuit se sera écoulée sans que la guerre, impitoyable Sheherazade, ait achevé son récit. L'habile narratrice arabe, avait soin, avant l'aurore, d'entamer une fable nouvelle qui assurait sa vie jusqu'au jour suivant. De même la guerre s'alimente de péréпéties qui en prolongent le cours, et au millième jour, nous aurons appris cette chose extraordinaire, qui nous a paru naturelle, mais qui eut renversé les idées et les prévisions des libéraux de l'âge classique: l'Amérique votant la conscription pour s'associer à un conflit européen.

Telle est l'heureuse contre-partie de la longueur de la guerre. Sa lenteur nous sauve. Elle est la condition des concours qui nous viennent. Si la guerre n'avait duré, comme on le croyait, que six semaines, il n'y aurait plus de France, car, dans cette hypothèse nous aurions été écrasés. Et, sans le grand barrage de la Marne, où en seraient aujourd'hui les autres nations?....

L'Amérique le sent bien. Elle le témoigne par l'accueil enthousiaste et magnifique qu'elle fait en ce moment au maréchal Joffre. Cependant, sur les champs de bataille, le soldat français pourra se dire que, depuis mille jours et mille nuits qu'il souffre, qu'il saigne et qu'il peine pour la liberté du monde, le monde aura été long à se mettre en train. C'est dit-on, le tour des démocraties de faire la guerre! Au lieu de partir ensemble, elles partent les unes après les autres. Au lieu de prévenir le mal, elles ne s'en émeuvent qu'à mesure qu'il s'étend. Alors, dans ce millième jour de la vaste calamité, on en vient à penser que ce n'est pas un chef-d'oeuvre de l'esprit humain qu'une coalition de quatre cent millions d'hommes, qui en sont encore à se heurter à la résistance de cent millions d'autres; et que, s'il est des côtés par où se fait admirer la guerre des démocraties, ce n'est ni par la prévoyance, ni par la méthode, ni par la coordination.

Jacques Bainville

—L'Action Française.

EN RUSSIE

M. Joseph Reinach écrit dans le "Figaro" ce qui suit sur la situation en Russie:

"L'armée russe a participé à la Révolution, ou l'a ratifiée, parce que le tsarisme désorganisait la guerre. Le sabotage révolutionnaire de la guerre n'est pas moins odieux que l'impérial. Soit naïveté, soit perfidie, les agitateurs conseillent les entretiens familiers de tranchée à tranchée. C'est la guerre perlée.

"L'armée russe commence à se fâcher de ces détestables sottises; elle a des ambitions plus hautes que la répression d'émeutes soudoyées. Le dégel touche à sa fin. Comment l'Allemagne n'essaierait-elle pas de tirer parti de ces troubles délétères?

"Des informateurs avisés m'assurent que l'agitation ne dépasse pas les faubourgs de Petrograd; que Moscou, la cité sainte, est tout entière avec le gouvernement; que toute la province est avec Moscou, et que, dès lors, il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure du dégoûtant tapage que mène une aussi infime minorité. Il n'en est pas moins grand temps pour l'honneur de la Russie que ce désordre finisse. S'il se prolongeait, et, pah malheur, s'aggravait, contrairement aux espérances qu'on nous donne, l'anarchie germano-russe aurait vite fait de ruiner la Révolution russe et de mettre sur l'honneur de la Russie une tache que tous les parfums de Cologne, fabriqués comme on sait en Moscovie, n'effaceraient pas.

On peut espérer que la Douma, qui a fait preuve de sagesse et de courage, donnera au gouvernement du prince Lvof, toute la force nécessaire pour rétablir l'ordre. Elle a qualité pour parler au nom de la Russie et fermer la bouche aux agents, conscients ou inconscients, de l'Allemagne. Si elle hésitait, les belles espérances qu'a fait naître la Révolution russe s'écrouleraient en moins de temps qu'elles n'ont illuminé la steppe et rayonné dans le monde.

"La Russie nouvelle sera patriote, ou elle ne sera pas."

AU MILLIEME JOUR DE LA GUERRE

(L'Echo de Paris)

Où que l'observateur porte son regard sur les immenses ouvrages dans lesquels les Impériaux, d'un bout à l'autre de l'Europe, se font vis-à-vis, il est frappé de l'état d'équilibre des forces en présence.

En France, de Nieuport à Belfort, de la mer à la Suisse, les Belges, les Anglais, les Français font face aux Allemands sur un front de 820 kilomètres. Ce font, à peine interrompu par la Suisse neutre, se prolonge à travers l'Italie jusqu'à l'Adriatique. En Orient, les armées austro-allemandes et russes sont également opposées l'une à l'autre de Riga à al mer Noire. Les Italiens retiennent sur le Trentin et en Istrie un important armée autrichienne. Enfin, en Macédoine, l'armée interalliée de Salonique, qui se relie aux troupes italiennes de l'Albanie, est opposée aux forces germano-bulgares de Monastir à la mer Egée.

Nul moyen de tourner les ailes. Il n'y a pas d'ailes, Et quel moyen de briser tout droit ou de repousser le mur qui nous est opposé? Maintenant sir Douglas Haig peut écrire au général Alexeïef: "je vous demande de considérer le succès que nous venons de remporter comme une preuve de la possibilité que nous avons de battre les troupes d'élite de l'armée allemande." Mais de progrès en progrès nous ne sommes pas encore parvenus à dresser la force militaire capable de faire toucher les deux épaules à l'adversaire. Voilà déjà trente mois de ceite quasi immobilité derrière laquelle nous sentons bien que la Germanie affamée se démoralise. Il y a des jours où, laissant de côté nos chances économiques et l'effroyable gêne qui chaque jour davantage diminue nos adversaires, nous désirons faire le point et distinguer où nous en sommes militairement.

En août 1914, notre agresseur comptait absolument nous briser en quelques semaines. L'univers l'en croyait capable. Et de fait, cinq armées françaises frémissantes, superbes d'élan, portées par un esprit d'offensive tel que le monde n'en vit jamais, vinrent s'épuiser sous des batteries invisibles auxquelles leur artillerie de trop faible portée ne pouvait pas répondre. Nous rompons. Ivre d'espérance, l'ennemi qui nous croit battu nous envahit, se précipite, nous presse. Mais il ne peut faire passer ses canons lourds sur les ponts de fortune qu'il doit reconstruire sur nos rivières; il néglige ses ravitaillements en munitions; et sur la Marne, pour la première fois, c'est à armes égales qu'il se mesure avec nos armées. Victoire! De Paris jusqu'aux collines de la Meurthe nous nous défendons triomphalement.

Même victoire en octobre-novembre 1914 sur l'Yser, et en 1916 sous Verdun. Nous fauchons les masses ennemies qui se ruent désespérément, indéfiniment à l'assaut et doivent enfin renoncer.

Pourquoi ces succès? Sur la Marne, sur l'Yser, à Verdun, nos troupes se dépassèrent-elles en science, en art, en enthousiasme? Non pas. Mais ces trois fois nous étions sur la défensive et nous possédons l'instrument de la défensive.

Glorifions notre 75. Il a sauvé Paris, la liberté des peuples et la civilisation latine. Pouvant atteindre 18 à 20 coups par pièce à la minute, il est l'arme incomparable des tirs de barrage. Une batterie de 75 peut lancer en une minute 70 à 80 projectiles explosibles s'échelonnant en profondeur, s'étendant sur un front de 300 mètres et créant une zone de mort absolument infranchissable. Nos victoires de la Marne, de l'Yser, de Verdun s'expliquent par l'efficacité de ce bijou français. Remercions les Deport, les Sainte-Claire Deville, les Rimailho qui l'inventèrent, les Mercier, les Deloye, les Langlais, les Billot qui surent comprendre, faire adopter et construire, l'instrument sauveur.

Un fait est certain et les raisons en sont intelligibles: toutes les tentatives des Allemands depuis trois années pour rompre notre front et nous toucher au coeur, à Paris, ont échoué. (Une fois encore, en Champagne, hier, l'offensive de nos ennemis vient d'être déjouée et par avance empêchée.) Mais nous? Que donent nos tentatives pour enfoncer ou repousser nos envahis seurs? Avons-nous les moyens de briser leur cuirasse ou de les contraindre au recul? Que vaut notre puissance d'offensive?

Il est vrai que l'Allemagne est malade "économiquement", il est vrai que sa miner n'a pas cessé de s'affaiblir, mais puissance, qui ne put jamais nous doqu'est-ce qui nous manque pour rompre le mur d'acier derrière lequel, lentement, sa population civile dépérit?

C'est ce que je voudrais rechercher dans un prochain article.

MAURICE BARRES,
de l'Académie française.

PETAIN

De M. Charles Maurras, dans la Politique de l'Action française: .. .. ..

Au bout d'une nuit de chemin de fer, ce n'est pas une sensation ordinaire, je vous en réponds, que de s'éveiller et de lire en se frottant les yeux sur la prechef d'Etat-major général Pétain! mière feuille étalée la nomination du

Com meno chantait au front, l'année dernière:

V'la Pétain ....
Y aura du potin.

Entendons: de la gloire. L'histoire dira les services officiels de ce soldat, de ce chef glorieux. Mais pour la foule dont nous sommes, ils se résument dans le grand nom de Verdun. Parti colonel en août 1914, Pétain, devant Verdun, en février 1916 fournit à la France et au monde la première mesure de ses talents et de ses vertus. L'histoire redira, la chronique illuminera ce moment de la sanglante nuit d'hiver où Castelnau, muni des pleins pouvoirs de Joffre, résolut pour sauver Verdun de violer les lois de la guerre en changeant le commandement en pleine action. Il y avait deux raisons mejeures à ce coup hardi: d'abord le succès était à ce prix; ce succès paradoxal, il était possible par l'immense valeur personnelle du nouveau commandant. Cette valeur était connue et éprouvée. Castelnau l'avait vue à l'oeuvre.

Dans ces heures de feu, l'action, la pensée ne font absolument qu'un. Pétain est arrivé. Il est minuit. Son commandement va sans doute commencer à la première heure de la matinée qui approche. C'est ainsi qu'il l'entend.—Non pas, général, tout de suite!—Ainsi prononce l'impérieux génie du salut public. Les auteurs, les témoins, les ouvriers transmetteurs de ces décisions prodigieuses n'en oublieront pas le son éternel. Mais, à l'autre bout de la hiérarchie militaire, à la bordure des tranchées couvertes de neige et chaudes de sang, des émotions non moins mémorables se déroulèrent quand le téléphone ou les messagers apportèrent le nom de Pétain. Une sorte de rire héroïque se propagea de proche en proche avec la nouvelle, porteuse de confiance et maîtresse d'espoirs. Ce que furent les nouvelles dispositions, comment se dessinèrent les nouveaux plans, quels coups savants et forts furents libéralement assénés à l'éphémère avantage de l'ennemi et changèrent rapidement son triomphe en lente défaite, c'est à peine notre rôle de le comprendre, et ce n'est pas à nous de le raconter. Il sera beau et doux d'entendre un jour les compétences dûment contrôlées les unes par les autres fixer les raisons et les causes de la transmutation surhumaine: mais l'essentiel est bien de savoir, d'avoir vu qu'eslle eut lieu! La dernière merveille de la victoire de Verdun porte la griffe indélébile et définitive de celui qui devient le premier conseiller technique de notre politique de guerre.

Ce souvenir donne leur vol à toutes les plus pures, à toutes les plus belles espérances de la nation. Puisse l'homme qui les incarne avoir le temps matériel avec toute la liberté morale de les accomplir!

II. LE NOUVEAU POSTE

La réforme qui vient d'être opérée à la suite de nos dernières expériences de guerre s'imposait, s'annonçait depuis le 14 mars, date de départ du général Lyautey. Le comité de guerre avait été constitué et même réorganisé à la mesure exacte d'un ministre de la Guerre, membre de la hiérarchie militaire, tout à fait au courant des choses de l'armée, instruit de la langue des chefs, chef lui-même, et chef-soldat. Le général Lyautey, une fois éloigné et son successeur pris dans le monde politique et scientifique, tout comité de guerre et de civils: et le généralissime présent n'était plus composée que d'un amiral devait forcément le dominer, presque auquel le généralissime n'assistai point l'éclipser par le fait matériel de sa compétence. On ne voulait pas de ce maitre, ou l'on voulait le contrôler. Comment le contrôler sans l'assistance d'une autorité spécialisée équivalente?

Le Parlement n'a pu s'adapter à l'autorité du ministre militaire. Le ministre civil a dû se munir d'une autorité militaire correspondante. Le soldat impatiemment supporté au premier rang sera-t-il admis au second? L'avenir le dira. Mais cette oscillation du pendule constitutionnel était trop inévitable pour n'avoir pas été prévue. Nous n'en doutions pas quant à nous.

Ce dont nous doutions, je l'avouerai très franchement, ce qui nous inspirait quiétude, c'était la nature du choix atune légère méfiance voisine de l'intendu. Personne ne contestera le patriotisme de M. Painlevé ni son esprit de guerre. On craignait que ses passions politiques, vives et fortes, n'obscurcissent son jugement. Elles l'ont éclairé. Ce qui fait honneur à ce Français distingué, ce qui honore aussi la France ne peut inspirer qu'une satisfaction pure de tout misérable dépit.

Du reste, nos lecteurs ne l'ont pas oublié, les heureses probabilités qui viennent de se réaliser n'avaient pas été complètement méconnues par nous nous avions soin de dire, l'autre mois, à la fondation du nouveau ministère: qu'un ministre civil comme M. de Freycinet céda, en son temps, à la haute armée bien des franchises qui furent utiles à la France. Nous ajoutions qu'un ministre de nuance plus avancée est quelquesfois plus libre qu'un modéré ou qu'un demi-conservateur pour passer outre aux objections d'ordre purement politique. Ces chances heureuses se sont vérifiée. Il faut les connaître pour ce qu'elles sont: des chances, non des lois certaines. Mais il faut rendre un hommage d'autant plus vif au caractère, à la volonté, au bon esprit de M. Painlevé.

Il a été notre adversaire? Raison de plus pour le féliciter de tout coeur!

Du Petit Journal, sous le titre:

L'HOMME

Un homme politique, très écouté, traçait en ces termes le portrait du général Pétain:

—Pétani est un homme résolu et qui possède énormément de sangfroid.

"Je le connais bien, car il est mon ami d'enfance. Il n'a pas de relations au Parlement, c'est un militaire dans toute l'acception du mot.

"Il est de caractère extrêmement indépendant et peut-être parle-t-il un peu trop franchement.

"Il estime, d'autre part, qu'un chef doit donner à ses hommes l'exemple du courage et peut-être pourrait-on lui reprocher de quelquefois s'exposer un peu trop. Il est d'une rare modestie; il faut regarder à deux fois son uniforme pour voir qu'on a affaire à un général et non à un simple soldat.

"Son rêve, avant la guerre, était d'aller se reposer sur le littoral de la Méditerranée, à Cassis.

"Je l'ai entendu dire que nous faisions une guerre d'usines, et que chaque obus lourd dont on serait privé pourrait coûter la vie à vingt hommes".

Le général Pétain a été cité plusieurs fois à l'ordre du jour, voici sa dernière citation:

"Officier général de la plus haute valeur. Depuis le début de la campagne, n'a cessé, comme commandant de brigade, de division, de corps d'armée et d'armée, de faire preuve des plus remarquables qualités militaires.

"Grâce à son calme, à sa fermeté et à sa fermeté et à l'habileté de sec dispositions, a su rétablir une situation délicate et inspirer confiance à tous.

"A ainsi rendu au pays les plus éminents services. (Croix de guerre)."

Chants Seculaire 1659-1909

Aux amateurs de Bouquins

En 1909, l'Hôtel-Dieu de Montréal, fêtant le 250e anniversaire de sa prise de possession par les religieuses qui l'habitent, élevait une statue à la mémoire de Jean-Mance.

Le Seulpteur Hébert a commémoré ce jour dans le bronze.

L'abbé Elie Auclair en a consigné les faits dans un récit plein de charmes.

Le Père Valentin, O.F.M., a chanté en vers les héros et les héroïnes de cette fête.

A la disposition du public, il reste de ce dernier livre une centaine d'exemplaires qui l'on peut se procurer, *moyenantune piastre l'unité, au parloir de l'Hôtel Dieu, à Montréal.*. S'adresser par la poste ou personnellement.

Ce livre n'est pas en librairie et dans quelques semaines seuls les collectionneurs le posséderons. Avis aux intéressés qui désirent à la fois se procurer un ouvrage rare et faire une bonne oeuvre.

Paris, 1 mai.—Calme relatif sur le front ouest.

* * *

Les Italiens remportent un succès important dans la région de Gorizia.

RESUMI DE LA LOI ELECTORALE

Qualifications: Tout persone, des deux sexes, a le droit d'être inscrite sur la liste des électeurs en cette province, pourvu
(a) Qu'elle soit âgée de 21 nas.
(b) Qu'elle soit sujet britannique.
(c) Qu'elle ait résidé dans la province un an, et dans la division électorale trois mois.

(a) 21 ans

Toute personne née en Canada ou dans une possession britannique saire de son 21me, anniversaire de naisance. Il suffit que cette personn ait 21 ans le jour où le juge tient la Cour de Révision; il n'est pas nécessaire qu'elle ait 21 ans quand le greffier d'enregistrement prépare la liste. Ainsi, supposons que le juge tienne la Cour de Révision le 15 juin, une personne née le 16 juin et qui aura 21 ans le 16 juin peut se présenter devant le juge le 15 juin et se faire enrgistrer.

(b) Sujet Britannique

Tuot personne née en Canada ou dans une possession britannique est par le fait même sujet britannique par sa naissance. Un étranger qui se fait naturaliser en aucun temps avant que le juge tienne la Cour de Révision peut se présenter à cette Cour de Révision et se faire enregistrer, et ceci s'applique même au cas où cet électeur n'obtiendrait son certificat de naturalisation que le jour même où la Cour de Révision siège.

Toute personne née de parents britanniques, mais à l'étranger, si ces parents n'ont pas prêté allégéance à une puissance étrangère, demeure sujet britannique. Ainsi une personne née aux Etats-Unis de parents émigrés de la province de Québec est sujet britannique pourvu que ses parents n'aient pas prêté allégéance aux Etats-Unis. Il est bon de noter ici que le fait de voter pour les affaires municipales aux Etats-Unis ne constitue pas une naturalisation. Si le père ou la mère (veuve) se fait naturaliser sujet anglais, leurs enfants mineur nes en pays étrangers ou en Canada, mais venus au Canada avec leur parents, deviennent naturalisés par le seul fait de la naturalisation de leur père ou de leur mère (veuve). Ceci ne s'entend, bien entendu, que des enfants mineurs; ceux qui ont atteint l'âge de 21 ans ne bénéficient pas de la naturalisation de leurs parents.

L'épouse est identifiée à son mari; si elle est étrangère et que son mari soit sujet britannique, elle devient par le fait de son mariage sujet britannique; et vice versa, une femme sujet anglais qui épouse un étranger cesse d'être sujet anglais.

Un étranger qui se fait naturaliser fait bénéficier sa femme de sa naturalisation.

(c) Résidence

Il faut que l'année de résidence dans la province, et de trois mois dans la division électorale, soit complétée avant qu'une personne ait le droit de se faire inscrire. S'il arrivait que cette qualification ne fût pas encore acquise quand le greffier prépare sa liste, mais que cette qualification soit acquise avant le jour où le juge siège en Cour de Révision, cet électeur peut se présenter devant le juge et se fair inscrire, en d'autres termes, il faut que l'année et les trois mois soient complétés au moins la veille du jour où la cour siège.

Manière de se faire inscrire—Division rurales

Pour les divisions rurales, ou de campagne, on peut se faire inscrire de deux façons: (a) En se présentant devant le greffier (et nous conseillons aux électeurs de profiter du passage de cet officier dans le voisinage de leur résidence pour se faire inscrire); (b) devant le juge lorsqu'il tient la Cour de Révision; mais ici il convient de retenir cette distinction très importante: lorsqu'on se présente devant le juge de révision pour être inscrit, *il est absolument nécessaire que chaque nidividu se présente personnellement*; cette règle ne souffre absolument aucune exception. Il n'en est pas ainsi devant le greffier. Devant ce dernier, si une personne est malade, ou est obligée de s'absenter, ou pour aucune autre cause sérieuse, ne peut aller se faire inscrire personnellement, elle peut le faire par l'entremise d'aucun membre de sa famille ou de toute autre personne qui soit en état de jurer du droit de l'absent à l'inscription. Une personne qui ne peut pas se faire inscrire devant le greffier peut également donner sa déclaration devant un juge-de-paix ou commissaire, et la confier à un ami pour la remettre au greffier pendant les jours où il prépare la liste. Mais il ne faut pas oublier qu'il faut se procurer du greffier la formule de déclaration imprimée. Nous conseillons à tous les électeurs de faire un effort pour se présenter personnellement devant le greffier, et dans le cas d'impossibilité, d'envoyer quelqu'un de la famille, ou un ami, qui soit en état de satisfaire le greffier d'enregistrement de la validité des raisons d'absence. Le greffier d'enregistrement affiche dans chaque arrondissement de votation une liste imprimée des noms des électeurs qui sont déjà sur la liste. C'est le devoir des électeurs de s'assurer si leurs noms sont sur cette liste. Si les noms apparaissent et qu'aucun avis de demande pour les faire retrancher n'est signifié à ces électeurs, ils demeurent sur la liste; mais il convient qu'on se rappelle que ces listes ne contiennent que les noms des personnes du sexe masculin et que toutes les jeunes filles, femmes ou veuves doivent se faire inscrire.

Noms à retrancher: Toute demande pour faire retrancher des noms sur la vieille liste imprimée doit être présentée par une personne inscrite sur la liste pour cette division-là. Cette demande doit être présentée au greffier d'enregistrement pendant les jours où il prépare la liste; après qu'il a terminé sa liste, au jour fixé par la *Gazette officielle*, il ne lui est plus permis de recevoir de demande pour retrancher des noms. Si l'on veut retrancher des noms des électeurs qui ont été inscrits par le greffier d'enregistrement, il faut s'adresser directement au juge et lui envoyer ses objections au moins trois jours clairs avant la première séance tenue par le juge de la cour de révision.

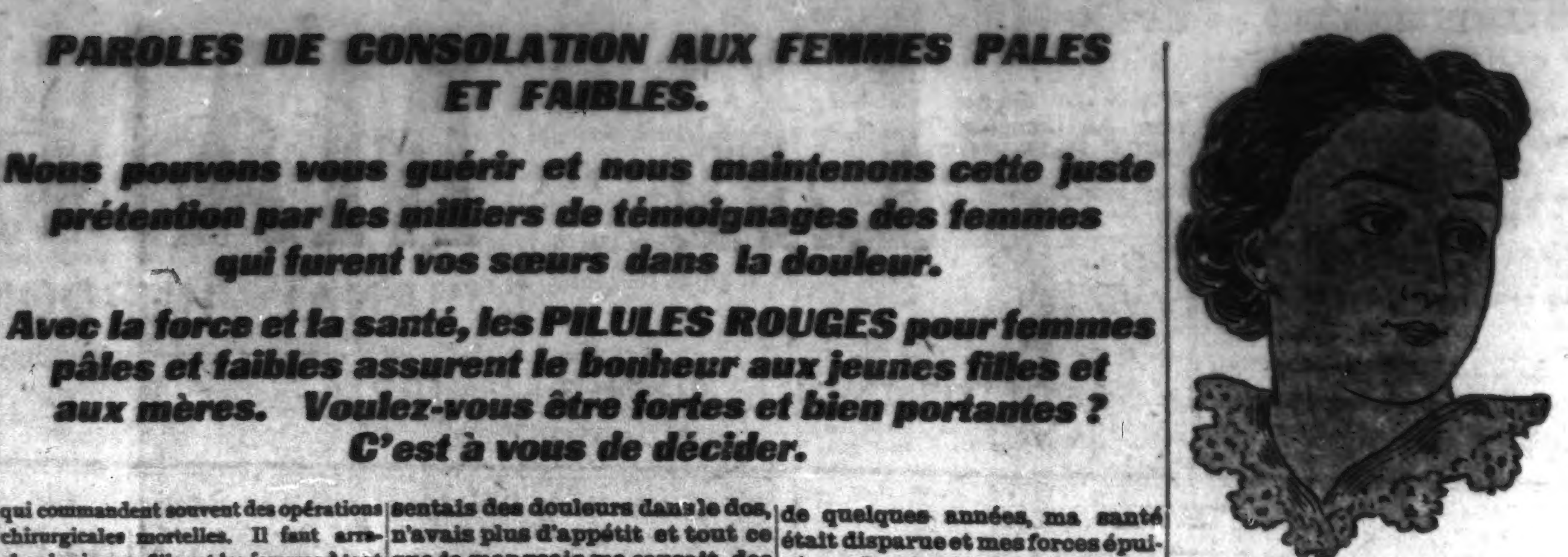
Dans les Cités

Ceci ne s'applique qu'aux cités de Winnipeg, Brandon, Saint-Boniface (quant à la ville seulement) et Portage la Prairie.

Dans les Cités, il n'y a pas de vieilles listes. Dans les autres divisions électorales, la liste comprend deux élements distincts, savoir: les électeurs déjà inscrits sur la liste imprimée et les électeurs qui se font inscrire devant le greffier ou le juge. Pour les cités, c'est différent: les vieilles listes imprimées, sont mortes et les électeurs sont obligés sans exception de venir, tous, se faire enregistrer devant le greffier, hormis qu'ils soient absents, malades, ou pour toute autre raison sérieuse, empêchés de se présenter: dans ces cas la demande doit être faite pour eux devant le greffier par les personnes suivantes, et par d'autres, savoir, un membre de leur famille, leur maitre ou patron ou leur associé.

De plus, par un amendement adopté cette année, toute personne peut se présenter devant le juge lors de la Cour de Révision pour se faire inscrire, *mais dans ce dernier cas, il faut qu'elle se présente personnellement.*

Objections aux noms dans les cités: Les demandes pour faire retrancher les noms inscrits par le greffier doivent être présentés à ce greffier les jours où il siège.



C'est en vain que l'on chercherait à trouver mieux; les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles, constituent bien la quintescence des plus savantes préparations contre la débilité féminine et les maladies du sexe.

Inutile même de chercher aussi bon, car les Pilules Rouges surpassent de beaucoup, par leurs vertus curatives, tout ce que le monde médical a encore fait de meilleur pour secourir les femmes souffrantes.

Ils sont bien vrais et réels les témoignages qui militent en faveur des Pilules Rouges. Aussi, qu'il fait bon de croire que la maladie dont on est accablée peut disparaître aussitôt que l'on voudra prendre le seul moyen efficace pour s'en débarrasser à jamais.

Les Pilules Rouges ont cette vertu incontestable d'enrayer tous les maux qui torturent les pauvres femmes.

Pourquoi souffrir plus longtemps un tel martyre?

Combien d'infortunées créatures dont la vie est ainsi cruellement empoisonnée parfois en son printemps. Leur beauté, leurs charmes s'altèrent et non seulement elles perdent la santé, mais elles s'exposent à contracter des infirmités



qui commandent souvent des opérations chirurgicales mortelles. Il faut arracher les jeunes filles et les femmes à tant de misères physiques, à tant de périls intimes. C'est ce que le médecin-spécialiste de la Compagnie Chimique Franco-Américaine (limitée) a accompli parfaitement, et ce qu'il accomplit tous les jours.

"Je m'apercevais que je n'étais plus la même depuis plusieurs mois; je perdais l'appétit, tout me fatiguait; j'étais nerveuse et portée sans cause à des tristesses; enfin, c'était l'anémie. Je me mis à prendre des toniques de toutes sortes qui n'eurent pas le moindre effet; je devenais de plus en plus faible et avais des étourdissements à ne pouvoir marcher sans m'appuyer. Je décidai de prendre des Pilules Rouges, le remède approprié à ma maladie, puisque je me suis trouvée mieux dès les premières boîtes. Mes malaises sont bientôt disparus et ma santé fut bonne." Mme V. David, 68, rue Brébœuf, Montréal.

"Des maternités fréquentes, les fatigues, les veilles et toutes les obligations qui me tenaient continuellement sur pied m'avaient affaiblie beaucoup. Je ressentais des douleurs dans le dos, n'avais plus d'appétit et tout ce que je mangeais me causait des gonflements, des brûlements d'estomac. J'étais aussi devenue très nerveuse. J'ai pris des Pilules Rouges et mon état s'est amé-



lioré. Mes forces se sont augmentées assez rapidement et tous les ennuis que j'avais se sont dissipés." Mme Joseph Larivière, Mechanicsville, Conn.

"Je me suis mariée jeune, la famille est venue vite et, au bout de quelques années, ma santé était disparue et mes forces épuisées. Je me décourageais parce que je croyais impossible de me remettre. Je souffrais de douleurs dans le dos, les reins, la tête et l'estomac. Les douleurs d'estomac surtout étaient dures à supporter; c'était comme une brûlure et si souffrant que le cœur me manquait. A cause de ma pâleur, tout le monde me croyait consomptive. Dans ce triste état je me trouvai enceinte et entrevoyais pour bientôt ma fin. Les Pilules Rouges, que j'ai employées, ont tout changé et j'acquis toutes les forces qui m'étaient nécessaires. Après la naissance de mon enfant, avec les Pilules Rouges, ma santé s'est rétablie et ce fut ensuite le remède que j'employai à chaque circonstance difficile. Je suis jeune encore; j'ai eu quinze enfants et malgré cela, je me maintiens en assez bon état, grâce aux Pilules Rouges." Mme Alfred Parent, 31, rue Elm, Putnam, Conn.

Le docteur E. Simard, élève des spécialistes en maladies des femmes, les Drs Devos et Capelle, est attaché à la Compagnie Chimique Franco-Américaine (limitée) depuis au-delà de vingt ans, et continue à donner, à toutes nos clientes, des consultations absolument gratuites, soit par correspondance ou à son bureau, 274, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

AVIS IMPORTANT.—Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles ne sont jamais vendues autrement qu'en boites contenant 50 pilules; jamais au 100. Elles portent au bout de chaque boite la signature de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE (limitée) et un numéro de contrôle.

N'acceptez pas d'autres pilules que l'on vous dirait être les Pilules Rouges, ou d'autres produits que l'on vous recommanderait comme étant aussi bons.

Défiez-vous des COLPORTEURS. Les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.

Le prix des Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles est de 50 centins la boite, six boites pour $2.50, chez tous les marchands de remèdes, ou envoyées franco par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE (limitée), 274, rue Saint-Denis, Montréal.

THEATRE

Walker — "The Crisis", pièce cinématographique; jouée pour la première fois à Winnipeg, la semaine prochaine au théâtre Walker, par les soins de la Superfeatures Ltd; deux représentations par jour. La Superfeatures Company est la même qui a produit ici "The Whip".

"The Crisis" est une dramatisation très fidèle du fameux livre de Winston Churchill; orchestre et effets du genre de ceux de "Birth of a Nation". C'est la représentation d'un des caractères de la guerre civile aux Etats-Unis. Lincoln est un personnage essentiel de cette belle pièce.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.



L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.





LES SEPT ILLUSIONS DU PEUPLE ALLEMAND

Si l'on en croit les nouvelles d'Allemagne, on y serait convaincu que la guerre navale contraindra l'Angleterre en quelques semaines à déposer les armes et à entrainer ses alliés à conclure la paix. Hors d'Allemagne on croit connaitre les Anglais plus exactement et l'on pense que le peuple allemand marche au devant d'une nouvelle et pénible désillusion.

Il faut vraiment que ce peuple ait les yeux fermés et la confiance en ses chefs chevillée au coeur pour ne pas encore s'être aperçu, après tant d'expérience répétées, qu'il passait son temps à mal apprécier les faits et à remplacer des illusions perdues par des illusions renaissantes. Depuis sa déclaration de guerre, en 1914, il a cru constamment, et toujours vainement, à la paix imminente qu'allaient lui apporter ses entreprises victorieuses et la défaite de l'ennemi.

La bataille devant Paris a été sa première illusion et sa première déception facilement supportée, il est vrai, car la marche sur Calais a prolongé l'illusion de la bataille devant Paris tout en la remplaçant. La prise de Calais devant comporter le double avantage de maitriser, par un nouveau chemin, la conquête de Paris. La paix serait deux fois glorieuse, imposée aux Anglais, imposée aux Français.

L'événement ayant trompé cette attente, la prise de Varsovie a alimenté la troisième illusion. Varsovie remplacerait Paris et Calais dans le programme de la paix imposée.

La déception dut être vive cette fois-ci parce que Varsovie fut prise effectivement et que néanmoins la paix ne s'ensuivit pas. Comment pareille chose était-elle possible? Même une victoire avérée, certifiée par l'occupation d'une capitale, même un triomphe certain des armes allemandes n'obligeait pas à traiter un ennemi si manifestement vaincu? Ce jour-là, le peuple allemand aurait dû se demander s'il avait une vision claire des réalités. Il se demanda seulement si ses adversaires n'étaient pas frappés d'aveuglement. En même temps, il amorça sa quatrième illusion. La paix qu'il n'avait trouvée ni à Paris ni à Calais, ni à Varsovie, l'empereur Guillaume la lui procurerait en entrant triomphalement à Constantinople, tandis que les Turcs conqueraient l'Egypte.

Ce fut un conte des Mille et une nuits, mais il fut court comme une nuit d'été. L'empereur Guillaume, qui pourtant ne craint pas les voyages, laissa Enver pacha chasser seul sur ses terres ottomanes, et les Turcs se firent battre par les Anglais dans la presqu'île de Sinaï, comme ils avaient été battus par les Russes sur le haut plateau arménien. Ainsi prit fin la quatrième illusion.

L'etat-major impérial imagina la cinquième: elle s'appela l'attaque brusquée de la forteresse de Verdun. Ce fut la plus riche d'espérance. L'Allemagne entendait jouer une carte décisive: elle voulait une victoire brillante qui sa soudainté et l'imprévu de son éclat, frapperait ses ennemis et le monde d'une stupeur admirative. A la faveur de cette impression, et usant du prestige d'une force digne d'étonner l'Europe, elle lancerait à l'improviste ainsi ses propositions de négocier. Tant de surprises à la fois d'émotions mondiales, immensité du succès, ennemis terrassés, générosités du vainqueur tendant la main au vaincu, la paix couronnerait cette œuvre "sans précédent dans l'histoire". L'univers n'aurait le bienfait, grâce à l'Allemagne, qui n'oublierait pas le profit. La victoire intérieure du gouvernement sur le peuple ne fût pas négligé non plus. Le "scenario" comportait le commandement confié au prince impérial, et l'auguste présence de l'empereur en personne, comme au début de la marche su Paris.

Le résultat fut le même, mais la déception fut plus forte. On eut le sentiment d'un flottement dans l'opinion publique allemande. La mise en scène se retournait contre ses auteurs. Heureusement la Roumanie marcha. L'état-major impérial saisit la balle au bond. Le "scenario" fut conservé, mais le théâtre changé de place. La sixième illusion commença.

Elle fut ce qu'on a vu. J'ignore si la prise de Verdun aurait fait réussir le "coup de la paix". Je ne le crois pas. Mais le fonder sur la prise de la Valachie, c'était outrepasser les limites de la crédulité humaine. L'esprit public chez les alliés en fut raffermi. Le fil était trop gros: l'Allemagne dévoilait trop maladroitement son jeu.

Et voici le peuple allemand parti pour sa septième illusion; il croit voir la Grande-Bretagne contrainte de traiter par la misère du blocus sous-marin; la septième vache grasse ferme le cortège avant celui des maigres. Car un peuple ne saurait se nourrir éternellement d'illusions. Si le blocus sous-marin n'est pas accompagné d'une victoire sur terre, qui elle, obligerait à la paix les alliés affamés, la septième illusion du peuple allemand deviendra sa septième déception.

AVIS

MANITOBA AND ONTARIO RAILWAY COMPANY

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa présente Session d'un Acte incorporant une compagnie de chemin de fer pour l'avantage général du Canada sous le nom de "The Maniotba and Ontario Railway Company" avec pouvoir de tracer, construire, et faire fonctionner une ligne de chemin de fer, d'un point à ou près de Brereton Station sur la ligne principale du chemin de fer National Transcontinental dans la Province du Manitoba, à un point sur la rivière English dans la Province d'Ontario, entre la frontière est du Manitoba et le 94me. méridien de longitude; de là au nord à un point sur la Baie d'Hudson entre l'embouchure des rivières Albany et Nelson; avec pouvoir de faire jonction avec aucun chemin de fer ou chemins de fer maintenant en construction ou qui pourra ou pourront être construits dans le futur à ou près du territoire couvert par ce chemin de fer; aussi pouvoir de construire, mettre en exploitation et maintenir tous ponts, chemins, quis, ou traversiers nécessaires; aussi de bâtir, acquérir, posséder et entretenir ces quais et entrepôts connexes à ce chemin de fer, aussi tous autres pouvoirs qui sont ordinairement donnés aux compagnies de chemin de fer.

Daté à Ottawa ce 26 avril, A.D. 1917.
EWART, SCOTT, MACLAREN & KELLY
14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.
Représentant A. H. Stewart, Brockville, avocats des requérants.

AVIS A TOUS LES PROPRIETAIRES DE CHIENS DANS LA CITE DE SAINT-BONIFACE

J'ai reçu instruction du Conseil de la Cité de mettre en force le Règlement concernant les chiens; et tout chien errant après le 1er juin 1917, avec ou sans médaille, sera mis à l'enclos ou le propriétaire poursuivi.

Il est à espérer que le public aidera à la mise en force de ce règlement, car des plaintes nombreuses ont été faites que trop de chiens errent librement dans la ville; quelques-uns de ces chiens sont un danger pour le public.

On peut se procurer des médailles-licence au département de la Santé, Hôtel-de-Ville; aussi au No. 263 rue Dubuc; j'aurai aussi sur moi ces médailles-licence, sur mon parcours des rues de la ville, afin d'en distribuer à ceux qui ne peuvent se rendre aux endroits ci-haut mentionnés.

Comptant sur la coopération du public en ceci, j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,
JAS. THOMPSON,
Gardien d'enclos.

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

BANQUE D'HOCHELAGA

FONDÉE EN 1874

CAPITAL PAYE : $4,000,000
Fonds de Réserve : $3,700,000. Total de l'Actif au-delà de $34,500,000

DIRECTEURS : MM. J. A. Vaillancourt, Ecr., Président ; Hon. F. L. Béique, Vice-Président ; A. Turcotte, Ecr., ; A. A. Larocque, Ecr., ; E. H. Lemay, Ecr., ; Hon. J. M. Wilson ; A. W. Bonner, Ecr.

OFFICIERS : MM. Beaudry Leman, Gérant-général ; J. C. Thivierge, Contrôleur ; Yvon Lamarre, Inspecteur-en-chef.

BUREAU PRINCIPAL—MONTREAL.

SUCCURSALES A MONTREAL

Atwater, 1636 St-Jacques.	Outremont, 1134 Laurier O.
Aylwin, 2214 Ontario Est.	Papineau, 2267 Papineau.
Centre, 272 Ste-Catherine Est.	Pointe St-Charles, 316 Centre.
Delanaudière, 737 Mont-Royal Est.	St-Denis, 696 St-Denis.
DeLorimier, 1126 Mont-Royal Est.	St-Edouard, 2490 St-Hubert.
Est, 711 Ste-Catherine Est.	St-Henri, 1835 Notre-Dame O.
Fullum, 1298 Ontario Est.	St-Viateur, 191 St-Viateur, O.
Hochelaga, 1671 Ste-Catherine Est.	St-Zotique, 3108 Blvd. St-Laurent.
Longue-Pointe, 4033 Notre-Dame E.	Laurier, 1800 Blvd. St-Laurent.
Maisonneuve, 545 Ontario, Mais.	Emard, 77 Blvd. Monk.
Mont-Royal, 1184 St-Denis.	Verdun, 125 Avenue Church.
N.-D. de Grâce, 266 Blvd. Décarie.	Viauville, 67 Notre-Dame, Viauville.
Ouest, 629 Notre-Dame O.	Villeray, 3326 St-Hubert.

AUTRES SUCCURSALES EN CANADA

Apple Hill, Ont.	N.-D. des Victoires, Pte-aux-Trembles, Q.	St-Justin, Qué., (Co. Maskinongé.)
Beauharnois, Qué.	Pte-aux-Trembles, Q.	Ste-Justine de Newton, Qué.
Berthierville, Qué.	Pointe-Claire, Qué.	St-Lambert, Qué.
Bordeaux, Qué., (Co. Hochelaga.)	Pont de Maskinongé, Qué., (Co. Maskinongé.)	St-Laurent, Qué.
Cartierville, Qué.	Prince-Albert, Sask.	St-Léon, Qué.
Casselman, Ont.	Québec, Qué.	St-Martin, Qué.
Charette Mills, Qué.	Québec, rue St-Jean, Qué.	St-Paul Abottsford, Q.
Chambly, Qué.	Russel, Qué.	St-Paul l'Ermite, Qué.
Edmonton, Alta.	St-Albert, Alta.	St-Paul des Métis, Alta.
Farnham, Qué.	St-Boniface, Man.	St-Pie de Bagot, Qué.
Fournier, Ont.	Ste-Claire, Qué. (Co. Dorchester.)	St-Pierre, Man.
Granby, Qué.	St-Cuthbert, Qué. (Co. Berthier.)	St-Philippe de Laprairie, Qué.
Gravelbourg, Sask.	St-Elzéar de Laval, Q.	Ste-Prudentienne, (Co. Shefford.)
Hawkesbury, Ont.	Ste-Geneviève, Qué. (Co. Jacques-Cartier.)	St-Rémi, Qué.
Joliette, Qué.	Ste-Geneviève de Batiscan, Qué.	St-Roch de Québec, Q.
Lachine, Qué.	St-Gervais, Qué. (Co. Bellechasse.)	St-Simon de Bagot, Q.
Laprairie, Qué.	St-Ignace de Loyola, Q.	Ste-Thècle, Qué.
L'Assomption, Qué.	St-Jacques l'Achigan, Qué.	St-Vaélrien, Qué.
Lanoraie, Qué. (Co. Berthier.)	St-Jérôme, Qué.	St-Vincent de Paul, Qué., (Co. Laval.)
Longueuil, Qué.	Ste-Julienne, Qué. (Co. Montcalm.)	Sherbrook, Qué.
L'Orignal, Ont.		Sorel, Qué.
Louiseville, Qué.		Trois-Rivières, Qué.
Marieville, Qué.		Valleyfield, Qué.
Maxville, Ont.		Victoriaville, Qué.
Mont-Laurier, Qué.		Vankleek Hill, Ont.
Notre-Dame de Trois-Rivières, Qué.		Winnipeg, Man.

Emet des Lettres de Crédit Circulaires pour les Voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ouvre des crédits commerciaux ; achète des traites sur les pays étrangers ; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde.

J. W. L. FORGET, Gérant, Succursale de Winnipeg.
J. H N. LEVEILLE, Gérant, Succursale de Saint-Boniface.

UNE MESQUINERIE

Le *Manitoba* est le seul journal publié dans Saint-Boniface — à l'exclusion des revues religieuses. Comme il y a actuellement révision des listes électorales dans la cité, il eut été utile que les annonces officielles fussent publiées dans le journal local. Mais le *Manitoba* est l'adversaire du gouvernement Norris! Donc, le gouvernement Norris ignore le *Manitoba* et publie dans les journaux de Winnipeg une révision qui concerne Saint-Boniface.

Vous avez là une démonstration *sur une petite échelle*, de la mesquinerie du gouvernement Norris.

Mais nous n'avions pas compté là-dessus pour payer notre encre et nos imprimeurs! La vie est encore supportable. D'ailleurs *Le Manitoba* est plus grand seigneur que le gouvernement, et il publie gratuitement, dans ses colonnes de rédaction, l'annonce de l'Etat! Oui nous voulons donner à nos lecteurs français ce que le gouvernement Norris leur refuse: des avis officiels en français.

L'UNION CANADIENNE

N'oublions pas que la semaine prochaine, du 11 au 15 courant inclusivement, est le temps fixé pour enrégistrer vos noms comme électeurs de la province. Tous connaissent l'importance d'enrégistrer son nom. Cela représente un vote pour la défense de nos droits.

Il y aura un bureau d'ouvert dans nos salles où l'on pourra obtenir tous les renseignements désirés. Ainsi à ceux que nous n'aurons pas pu voir à domicile, nous disons: venez vous renseigner à votre bureau.

Nous passerons par les maisons et prendrons les noms de toutes les personnes ayant droit de vote. Nous demandons au public de vouloir bien nous aider dans cette entreprise.

De graves questions s'agitent en ce moment. La conscription, le coût de la vie, la langue française dans nos écoles, etc., etc. Il faut exprimer son opinion, sur toutes ces questions et cela se fait d'une manière efficace par le vote de chacun. N'oublions pas d'enrégistrer vos noms.

MARIAGE

On annonce pour le samedi, 19 juin, le mariage de monsieur Albert Auger, fils de madame J. C. Auger, de Saint-Boniface, avec mademoiselle Rolande Rolland de Denus, fille de madame André Rolland de Denus, aussi de Saint-Boniface.

CONCERT HELIE

C'est le 19 juin au soir que le public canadien-français pourra venir applaudir le magnifique ténor qu'est M. S. Hélie.

Le concert, qui aura lieu dans la grande salle de l'Académie Saint-Joseph, est sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface.

Le programme est des mieux choisis et très bien fait pour faire ressortir le talent incontesté de l'artiste. Ce dernier s'est assuré pour ses duos, le concours de Mademoiselle Adélia Patenaude et de M. l'avocat Alexandre Beaupré. M. le professeur Rodolphe Pépin sera l'accompagnateur.

Qu'on n'oublie pas la date et surtout qu'on se souvienne bien que les billets sont actuellement en vente au magasin de la "Winnipeg Church Goods", 56 avenue Provencher, Saint-Boniface.

VISITE PASTORALE

Les cloches de Saint-Boniface publient l'itineraire de la visite pastorale de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface:

6 juin, mercredi, Haywood; 7 juin, jeudi, Fannystelle; 8 juin, vendredi, Starbuck; 12 juin, mardi, Bruxelles; 13 juin, mercredi, Saint-Alphonse; 14 juin, jeudi, Mariapolis; 15 juin, vendredi, Somerset; 16 juin, samedi, Saint-Léon; 17 juin, dimanche, Notre-Dame de Lourdes; 1 juillet, dimanche, Saint-Boniface; 3 juillet, mardi, Pinewood, Ont.; 4 juillet, mercredi, Rainy River, Ont.; 5 juillet, jeudi, Woodridge; 6 juillet, vendredi, Thibaultville; 8 juillet, dimanche, Sainte-Anne; 10 juillet, mardi, Joseph; 12 juillet, jeudi, Saint-Jean-Letellier; 11 juillet, mercredi, Saint-Baptiste; 13 juillet, vendredi, Sainte-Elizabeth; 14 juillet, samedi, Aubigny; 15 juillet, dimanche, Sainte-Agathe; 18 juillet, mercredi, Saint-Malo; 22 juillet, dimanche, Saint-Norbert; 29 juillet, dimanche, Graham, Ont.; 12 août, dimanche, Beausejour; 15 août, mercredi, Cook's Creek; 19 août, dimanche (matin), Kenora, Ont.; 19 août, dimanche (soir), Keewatin, Ont.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

Chez Nous ET autour de Nous

Le samedi, 9 juin, entre 3 heures et 8 heures il y aura un Thé à l'Académie Ste-Marie, de Crescentwood, au profit du Women's Tribute et autres oeuvres patriotiques. Cette fête est organisée par les anciennes élèves de l'Académie; il y aura rafraîchessements, cartes, et autres divertissements.

La Fanfare La Vérendrye a donné un concert en plein air lundi soir; c'est le premier de la saison, mais nous espérons tous que plusieurs suivront.

Il est question de paver l'avenue Marion jusqu'au Stock Yards. Le gouvernement paierait un tiers du coût.

A une assemblée du conseil municipal de St-Vital tenue jeudi dernier, le préfet, M. R. Wilson a donné sa démission, et a été nommé évaluateur pour les années 1917 et 1918, avec un salaire de $100.00 par mois.

AU CLUB "LE CANADA"

Lundi prochain, 11 mai, à 8h. 30 du soir, dans la salle principale du club "Le Canada", 282 rue Main, en face du Bureau Industriel et a un concert-boucane organisé pour la circonstance. M. Claude Buffet, bien connu du public de langue française de Winnipeg, Saint-Boniface et les environs, donnera une causerie ou il relatera ses impressions du front.

Parti des les commencement des hostilités, M. Buffet, qui appartient au 103ème régiment d'infanterie de l'armée française, a pris part à un bon nombre de batailles de l'Alsace à l'Artois; il s'est trouvé aux attaques de Champagne et à la défense de Verdun. Deux fois blessé, il porte, en plus du ruban qui en fait foi, la Croix de Guerre. Avant la guerre M. Buffet était président de l'Union Nationale Française de Saint-Boniface. M. Buffet est un causeur agréable et intéressant; les personnes, désireuses de se faire une idée juste de ce qu'est la vie dans les tranchées ne manqueront pas de venir l'entendre. Il s'agit aussi de saluer et d'applaudir un compatriote et un ami qui a fait son devoir. On peut se procurer des billets au Club.

* * *

La salle à manger du Club continue à être très en faveur parmi ceux qui y prennent régulièrement leurs repas. Un habitué de la première heure, qui souffrait constamment d'embarras gastriques et autres dérangements causés par un régime alimentaire éffectueux, affirme qu'il ne s'est jamais senti le moindrement indisposé depuis le 15 mai, jour de l'ouverture de cette salle à manger. Essayez.

—Communiqué.

A propos d'une manchette

Nous recevons le billet suivant:

Monsieur le Directeur du *Manitoba*,

Je vois depuis plusieurs semaines ces mots écrits en gros caractères en 1ère page de *La Libre Paroles* "Tory, de l'Irlandis tory, voleur de grand chemin, assassin."—Larousse."

Ne croyez-vous pas que vouloir accoler nos libéraux et nos conservateurs aux vieux partis whig et tory de l'ancienne Angleterre c'est une fanatique bêtise? N'y a-t-il donc pas moyen de guérir cette grotesque intransigeance?—*Français.*

Nous ferons observer à *Français* que nous ne sommes pas médecin: et nous le serions que nous n'entreprendrions certainement pas de guérir la phobie du rédacteur de *La Libre Parole.* C'est un cas désespéré. Le rédacteur de *La Libre Parole* est un étroit, et personne ne le changera. Laissez-le donc à sa misanthropie et à son vieux bonhomme de Larousse.

L'ANNIVERSAIRE DU "LUSITANIA"

De la "Tribune", de New-York: —Jour par jour, semaine par semaine, nous avons appris ce que l'Europe savait depuis deux ans, nous avons appris que nous ne sommes pas en présence d'une guerre entre nations, d'un conflt entre puissances rivales, nous ne sommes pas témoins d'une conflagration provoquée par les ambitions contradictoires d'ennemis héréditaires; nous avons appris que c'est une guerre entre la civilisation et la barbarie, entre l'humanité et la sauvagerie, entre la lumière des temps modernes et l'obscurité des années qui suivirent la chute de Rome. Les Français, qui voient les choses comme elles sont, ont jugé sainement ce phénomène. Les Allemands et les Anglais, comme nous-mêmes, ont été plus lents à se rendre compte de la nature de l'agression allemande. Nous avons persisté à appliquer à l'esprit allemand notre norme morale croyant qu'ils pensaient come nous, mais qu'ils étaient terriblement trahis par la mentalité militariste et par la folie dynastique. Rien n'est moins vrai, rien n'est plus fatal à la juste appréciation des faits essentiels. Ce que nous nommons crimes ne sont pas des accidents ni des excès, car ils ne sont ni regrettés, ni condamnés par la majorité, ni par la minorité du peuple allemand; ils font partie de ce que l'Allemagne considère comme son droit et sa mission. Le massacre du "Lusitania" aurait du être pour nous un trait de lumière. Nous avons rien vu, mais nous avons appris depuis que la guerre européenne est la guerre pour la civilisation.

"SECOURS NATIONAL"

le président du comité du "Secours National" nous adresse, de Paris, une lettre que nous publions avec le plus grand empressement.

Le "Secours National" fait un nouvel appel au public pour ses oeuvres. Voici en quels termes le Comité s'exprime:

Sous le haut patronage de M. le président de la République; avec l'appui et l'assentiment du gouvernement et après entente avec les pouvoirs public, le comité du "Secours National", qui comprend les représentants de tous les groupements nationaux et de toutes les forces sociales de la France, a ouvert une souscription s'adressant à tous les Français et à nos nombreux amis à l'étranger.

Son but est de venir en aide, à Paris et en province, aux femmes, aux enfants et aux vieillards dans le besoin, sans distinction d'opinions ni de croyances religieuses.

Le comité demande à tous de souscrire généreusement afin de donner à nos vaillants défenseurs la certitude que nous lutterons contre la misère pendant qu'ils lutteront contre l'ennemi.

Les présidents d'honneur: MM. Emile Loubet, Armand Fallières, anciens présidents de la République.

Le président: M. Paul Appell, président de l'Institut.

Les vice-présidents: MM. Denys-Cochin, de l'Académie Française, député de Paris; Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française, président du comite "France-Amérique"; Ernest Lavisse, de l'Académie Française, président de la Ligue Française; Payelle, premier président de la Cours des Comptes.

Le comité: Cardinal Amette, archevêque de Paris; Maurice Barrés, président de la Ligue des Patriotes; Louis Barthou, président du Comité de la Coordination des Secours institué par le Ministre de la Guerre; Baudouin, premier président de la Cour de Cassation; Bizot, inspecteur des finances, délégué par le Ministre des Finances; Bled, secrétaire de l'Union des Syndicats de la Senie; Brard, ancien député, secrétaire général du parti radical et radical-socialiste; Ferdinand Buisson, président de la Ligue des Droits de l'homme; Maurice Bloch, procureur général près la Cours des Comptes; Léon Bourgeois, premier délégué français aux Conférences de La Haye; Cherest, président du Conseil Général; Dausset, rapporteur général du Budget de la Ville de Paris; David-Mennet, président de la Chambre de Commerce de Paris; Léon Devin, président de l'Office central des Oeuvres de Bienfaisance; Mlle Déroulède; Dubreuilh, secrétaire du parti socialiste; Jean Dupuy, président du Syndicat de la Presse Parisienne; Vicomte d'Hendecourt, président général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul; A. Guillet, secrétaire général du Comité du Secours National; Henri-Robert, bâtonnier de l'Ordre des Avocats; Louis Jarry, directeur du comité "France-Amérique"; Jouhaux, secrétaire de la Confédération générale du travail; Albert Kahn; Lépine, mebre de l'Institut; Lévy, Grand Rabbin de France; Liard, Vice-Recteur de l'Université de Paris; Marguerie, vice-président du Conseil d'Etat; Charles Maurras, vice-président de la Ligue d'Action française; Louis Mill, ancien député; Albert Mirabaud, banquier; Mithouard, président du Conseil Municipal de Paris; Pallain, gouverneur de la Banque de France; Poisson, secrétaire de la Fédération Nationale des coopératives de consommation; Alexandre Ribot, de l'Académie Française, vice-président de la commission supérieure de ravitaillement; De Verneuil, Syndic honoraire des Agents de Change; Ch. Wagner, pasteur.

Voici maintenant la lettre circulaire du comité:

Monsieur,

Le Comité du Secours National s'est formé au commencement de la guerre, afin de subvenir aux misères qu'il prévoyait mais qui ont dépassé ses prévisions.

Dans ce Comité, toutes les croyances et toutes les opinions sont représentées; l'existence de la France étant en péril, nous nous sommes intimement unis dans le commun amour de la Patrie pour accomplir de communs devoirs envers elle.

L'oeuvre du Comité est connue sous un contrôle sévère, elle a distribué des millions de repas, payé des millions de journées de travail, nourri et abrité des orphelins apporté aide aux femmes, aux enfants, aux vieillards.

Il a veillé sur le sort des réfugiés. Dès la première heure il a organisé des secours dans les départements envahis et dans la partie de l'Alsace-Lorraine reconquise.

Il a fait parvenir à nos malheureux compatriotes restés dans les régions de la France encore occupées par l'ennemi d'importants secours en vêtements, sous-vêtements et chaussures. Par les soins du Comité du Secours National et en particulier par l'organisation des "Journées", les oeuvres de solidarité qui voyaient leurs ressources s'épuiser, ont été soutenues.

Toutes les misères de la population civile ont pris l'habitude de s'adresser à lui.

Avec quelles ressources le Comité a-t-il pu faire faces à ces immenses et urgentes nécessités?

Dès le début de la guerre, les listes de souscriptions se sont remplies rapidement, et cela malgré des conditions économiques et financières défavorables, de l'étranger et notamment des Etats-Unis d'Amérique, de l'Angleterre et du Canada, des concours précieux lui sont venus en aide.

Mais alors personne ne prévoyait la durée de la guerre, la ruine presque absolue des régions envahies, les misères des populations trainées en esclavage et renvoyées, des enfants, des femmes, des hommes, des invalides, des soldats réformés, malades ou mutilés, qui nous arrivent par milliers dénués de tout. Tout est à faire pour les rendre à l'existence commune, et demain ce seront les pays envahis qui attendront le réconfort physique et moral que la charité ou la solidarité nationale peuvent apporter à leurs indicibles souffrances.

C'est pourquoi, en raison de ces nécessités toujours croissantes, **après trente mois d'efforts**, le Comité du Secours National s'adresse à vous à nouveau et vient vous supplier de l'aider à faire face aux besoins qui se prolongent et qui s'aggravent.

Parmi les organisations puissantes créées au cours d'une guerre qui nous le secours civil, c'était une des condi- a été déclarée, la France a su organiser tions de la paix publique, une satisfaction à la conscience nationale, un élécours National s'est efforcé de réponment de victoire. Le Comité du Sedre à la confiance universelle qui lui était témoignée, il trouverait sa récompense la plus haute dans la confiance qui lui serait faite à nouveau, pour que l'oeuvre entreprise par lui soit continuer jusqu'au bout.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma très haute considération.

LE PRESIDENT DU COMITE

A LA FACON DU PETIT CAPORAL

Mille anecdotes, dont plusieurs évidemment légendaires, ont couru sur Napoléon—le Petit Caporal. Ce grand homme de guerre savait se faire aimer des soldats en menant lui-même, au temps des batailles, la vie du soldat, parfois jusque dans le détail. On raconte souvent la fameuse aventure au réveil l'Empereur à sa place en faction. Un de mes chefs m'a souvent fait songer au guerrier d'Austerlitz; c'est le général Barbot.

Celui dont je salue ici respectueusement la mémoire est mort au champ-d'honneur le 9 mars 1915, lors de la grande offensive d'Artois qui faillit réussir; de cette offensive, le général Barbot fut l'âme. Il tomba, juste au moment, où, toutes les positions ennemies enlevées, des milliers de prisonniers refluant à l'arrière de nos lignes, nos troupes se portaient fougueusement à l'assaut de ces crêtes de Vimy, d'où l'on peut découvrir toute la plaine de Lens, d'où les yeux de nos braves un instant victorieux pouvaient caresser comme une terre promise l'immense horizon d'une France qu'on espérait rapidement reconquérir.

Le général Barbot n'avait rien de ces personnages, heureusement rares chez nous, hauts galonnés d'anti-chambre, coquets, gens d'épée à la moustache élégante et au buste cambré, dignitaire du Gotha de l'armée, qui sont nés pour la parade, plus que pour le commandement, et qui font bien dans les revues du 14 juillet. Lui était avant tout un soldat, rien qu'un soldat, mais un maitre-soldat.

Pas fringant pour un sou. Pas poseur pour un liard. Le contraire plutôt: une simplicité sans apprêts et dans le langage, et dans la tenue. Il s'habillait comme ses hommes.

Presque toujours il portait sa vieille, capote de troupe ornée encore de l'écusson de son ancien régiment, le glorieux 159e, de Briançon. Sur son béret, nulle étoile. Sur sa manche aucun signe. Le singulier homme! Maigre comme un carême, la figure en lame de rasoir, allongée par surcroît d'une bouc, avec ses yeux vifs d'un bleu d'acier, il évoquait don Quichotte mais un don Quichotte réfléché bien français, un bon Quichotte de la Grande Guerre Moderne. Il passait son temps aux tranchées, depuis l'aube jusqu'à la tombée du jour. Il travaillait la nuit avec son état-major. Quand dormait-il? Problème. Et toujours seul avec ses poilus. Jamais un officier près de lui. Vie des camps dans toute sa rudesse. Vie de soldat, en plein, et qui le faisait aimer, vous devinez combien!.. et qui causait parfois d'amusantes méprises dont je veux donner cuelques exemples.

Un matin, toujours avec sa capote usagée, boueuse, sans marque distinctive, il était assis, le béret sur l'oreille, seul comme à l'habitude, auprès d'une maison. Il regardait attentivement étudiant la ligne ennemie. Pas de un territorial qui voit ce soldat plus âgé que lui, s'étonne de ses cheveux blancs:

—Dis donc, vieux, lui demanda-t-il en lui frapant familièrement sur l'éte, de quelle classe que t'es donc—toi?

—De la classe 64.

—64! Ben, mon colon! Faut te faire renvoyer chez toi. Tu y as droit, je t'assure.

—Peux pas!

—Comment.. peux pas..?

—Mais non, peux pas.. c'est moi qui commande la division.

Le pépère ouvrit des yeux comme des portes cochères, reconnut le chef, rougit et rectifia la position. Le général, souriant, lui offrit un cigare de deux sous.. les seuls qu'il fumât.

Une autre fois, le général se promenait, à la brume, dans le cantonnement de Mont-Saint-Eloi. Quelques jours auparavant, il avait rappelé que les marques extérieures de respect sont une condition de la discipline une condition de la victoire, qu'il tenait par conséquent à ce que les officiers et sous-officiers exigeassent des simples soldats le salut militaire que ceux-ci en campagne ont quelquefois tendance à négliger.

Or, il croise précisément un sergent devant lequel, naturellement, il ne mit point la main au béret. Habillé comme il l'était et dans cette fin de jour, le gradé ne voit en lui qu'un quelconque troupier et l'interpelle sévèrement:

—Eh là-bas! vieux, tu ne pourrais pas saluer tes supérieurs? Mets-toi à six pas, je te prie, et salue!

De bonne grâce, l'inconnu fait ce qu'on lui demande, puis aussitôt:

—Vous avez parfaitement raison, mon ami. Et je vois que vous tenez compte des observations qui ont été faites à ce sujet. Mais à l'avenir, si possible, tâchez de me reconnaître, je suis votre général.